

Politique d'annulation et de transfert d'inscription à un cours

ANNULATION OU TRANSFERT PAR LE PARTICIPANT :

Toute demande d'annulation d'inscription ou de transfert de cours doit être transmise au moyen d'un formulaire disponible sur notre site Web ou sur place, au service à la clientèle du Complexe sportif ou par courriel à complexesportif@bdeb.qc.ca. Les transferts ne sont pas applicables pour une autre personne.

Avant le début de l'activité :

- Transférable après la réception du formulaire avec des frais administratifs de 15 % (25 \$ maximum) selon les disponibilités;
- Remboursable après la réception du formulaire avec des frais administratifs de 15 % (25 \$ maximum);
- Aucun remboursement ni note de crédit 24 heures avant le cours ou l'activité.

Après le début des cours

- Remboursable au prorata des semaines de cours restantes avec des frais administratifs de 15 % (25 \$ maximum) ou sans frais pour une note de crédit applicable à la prochaine session.

La demande doit correspondre aux conditions sous-mentionnées, et dans le cas où elle est acceptée, sera valide à partir du jour du dépôt de la demande (la demande ne sera étudiée et valide que si les pièces justificatives sont incluses lors du dépôt).

Dans le cas d'une demande de remboursement non justifiée, il n'y aura aucun remboursement. Le Collège se donne le droit d'accepter ou non ladite demande.

MOTIFS ACCEPTÉS AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES POUR ANNULATION APRÈS LE DÉBUT DES COURS

- Raison médicale (attestation médicale signée par médecin traitant indiquant la limitation ou recommandation);
- Déménagement à plus de 25 km (nouveau bail signé au nom du requérant);
- Changement d'horaire de travail (attestation signée de l'employeur confirmant le changement d'horaire conflictuel avec le cours ou activité à annuler);
- Reprise d'un cours académique dans un établissement scolaire reconnu (preuve écrite).

Mesures particulières :

- 1 transfert par enfant/par session;
- Aucun remboursement ni note de crédit si la demande comprend la moitié ou moins du nombre total de semaines de la session en cours;
- La vignette de stationnement n'est pas remboursable ni transférable lors d'une annulation de cours, mais sera obligatoirement reprise si le participant ou sa famille n'ont pas d'autres activités encours;
- Aucune demande de transfert ne peut être traitée en ligne;
- Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif;
- Il peut arriver, pour des raisons hors de contrôle du Collège, qu'un cours soit annulé durant la session. Le report se fait toujours à la fin de la session, au même horaire. Veuillez noter à votre agenda une semaine supplémentaire pour reprise possible. Il ne sera malheureusement pas possible de demander un remboursement.

ANNULATION PAR L'ORGANISATION :

Il est possible qu'un cours ou une activité soit annulé si le nombre de participants n'atteint pas le minimum requis ou pour toute autre raison hors de contrôle du Collège. Dans ce cas, le participant est avisé le plus rapidement possible et un transfert selon les disponibilités est proposé ou un remboursement intégral est fait dans les 10 jours suivant l'avis. Seul ce cours est crédité ou remboursé. Aucun transfert avec un autre client n'est accepté. Dans le cas d'une annulation par l'organisation, la vignette de stationnement est obligatoirement reprise et remboursable dès la réception de celle-ci au Complexe sportif, et ce au plus tard 7 jours suivant l'annulation du cours si le participant ou sa famille n'ont pas d'autres activités en cours.

LISTE D'ATTENTE :

La liste d'attente est offerte seulement aux participants qui ne sont pas déjà inscrits à un cours.

CLASSIFICATION :

Si vous ne savez pas dans quel niveau de la Croix-Rouge inscrire votre enfant, veuillez nous contacter au 514 332-3000 (poste 7150). Il y aura avant le début de chaque session la possibilité de faire évaluer le niveau de votre enfant. Pour les cours de natation, advenant le cas où le moniteur considère que le participant n'a pas été classé dans le bon niveau, nous le transférerons de cours seulement si une place est disponible dans le niveau approprié. Dans le cas contraire, une note de crédit non remboursable sera émise à votre dossier.

JOURS FÉRIÉS :

Veuillez noter que pendant la session, tous les cours sont maintenus lors des jours fériés.

Politique d'annulation d'un abonnement

Toute demande d'annulation d'un abonnement doit être transmise au moyen d'un formulaire disponible sur notre site Web ou sur place, au service à la clientèle du Complexe sportif ou par courriel à complexesportif@bdeb.qc.ca. Les transferts ne sont pas applicables pour une autre personne.

ANNULATION :

- Remboursable au prorata des semaines de cours restantes avec des frais administratifs de 15 % (25 \$ maximum), la demande doit correspondre aux conditions sous-mentionnées et dans le cas où elle est acceptée, sera valide à partir du jour du dépôt de la demande (la demande ne sera étudiée et valide que si les pièces justificatives sont incluses lors du dépôt).

REPORT DE FIN D'ABONNEMENT :

- Il est possible de reporter la date de fin de l'abonnement pour raison médicale (attestation médicale signée par médecin traitant indiquant la limitation ou recommandation), les paiements préautorisés, si tel est le cas, seront maintenus.

Dans le cas d'une demande de remboursement non justifiée, il n'y aura aucun remboursement. Le Complexe sportif se donne le droit d'accepter ou non ladite demande.

MOTIFS ACCEPTÉS AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES POUR ANNULATION APRÈS LE DÉBUT DES COURS

- Raison médicale (attestation médicale signée par médecin traitant indiquant la limitation ou recommandation);
- Déménagement à plus de 25 km (nouveau bail signé au nom du requérant);
- Changement d'horaire de travail (attestation signée de l'employeur confirmant le changement d'horaire conflictuel avec le cours ou activité à annuler);
- Reprise d'un cours académique dans un établissement scolaire reconnu (preuve écrite).